



CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR, ASSISTANT ENTRAÎNEUR ET GÉRANT

Participer au soccer c'est respecter son éthique sportive:

Faire en sorte qu'en priorité, l'enfant ait du plaisir

- je considère chaque enfant avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au potentiel physique, au statut économique ou à toute autre condition (code 2) ;
- je reconnais que je représente un modèle pour mes joueurs (code 1) ;
- j'agis toujours dans le meilleur intérêt des enfants et du sport (code 1) ;
- je considère que le développement de la personne prime sur le développement du sport (code1) ;
- je connais et respecte les règles écrites et non écrites de mon sport (code 1) ;
- je respecte toutes les décisions des arbitres (code 2) ;
- tout en tentant d'obtenir la victoire, je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer ;
- je reconnais que chaque joueur a droit à l'erreur ;
- je respecte les joueurs, entraîneurs et partisans des autres équipes (code 2) ;
- je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite (code 1) ;
- j'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire (code 2) ;
- je fais preuve d'honnêteté envers les joueurs et le sport ;
- je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie (code 2) ;
- je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité (code 1) ;
- j'informe les enfants des dangers inhérents à la pratique de notre sport (code 1) ;
- j'informe les enfants des dangers inhérents à la consommation d'alcool ou de drogues (code1) ;
- j'utilise un langage précis sans injure ni expression vulgaire (code 1) ;
- je respecte mon pouvoir d'entraîneur en préservant l'intégrité physique et mentale des joueurs (code 3) ;
- je suis fier de mes joueurs et je leurs dis ;
- je reste positif, quelle que soit la situation ;
- je suis conscient de la pression qui pèse constamment sur les athlètes (sport, équipiers, études, famille, ...) ;
- je tente de développer l'autonomie et la stabilité émotionnelle de l'enfant pour l'amener à prendre des décisions et à accepter des responsabilités ;
- je respecte les consignes émanant des administrateurs du club (code 2) ;
- par mes actes, gestes, paroles ou par ma tenue, je démontre toujours respect à autrui (code 2) ;
- je m'engage à informer, dans la mesure du possible, tous les intervenants (joueurs, parents et assistants entraîneurs de l'existence du code d'éthique et des règlements pouvant les concerner (code1) ;
- lors de situations conflictuelles, je tente de garder mon calme et je recherche la sécurité des joueurs, des spectateurs et des arbitres (code 2) ;
- je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou être sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc.) (code 3) ;
- je m'engage à ne jamais régler des problèmes en présence de personne non impliquées et à fournir un effort pour désamorcer les situations explosives (code 2).

